



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24118284

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

25 JUL. 2024

REPRESENTATION
Greffé

N° d'entreprise : **0775 393 848**

Nom

(en entier) : **FONDATION MAGGY BARANKITSE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Fondation d'utilité publique**

Adresse complète du siège : **Rue d'Angoussart 60 à 1301 Bierges**

Objet de l'acte : Nomination nouvel Administrateur

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 27 octobre 2023 :

"1. Proposition de changement au sein de l'organe de gestion

FM [François Mairlot] propose qu'un nouveau tandem soit mis en place au niveau de l'organe de gestion. Pour ce faire, après concertation avec MB [Marguerite Barankitse], il a proposé à JCN [Jean-Claude NIYONKURU] de reprendre la présidence de la Fondation. De son côté, il est prêt à l'accompagner en tant que vice-président.

JCN est honoré et accepte cette nouvelle mission.

MB signale que suite à ces échanges, elle a proposé à SM [Silas Majambere] de reprendre la présidence de la Maison Shalom International.

SM confirme qu'il a accepté de relever ce défi.

2. Proposition d'admission de nouveaux administrateurs

Avec le changement prévu au sein du CA de la Maison Shalom, MB propose que JCN [Jean-Claude NIYONKURU] intègre le CA de la Fondation comme administrateur. À ce titre, sa candidature comme Président du CA de la Fondation pourra être valable."

Extrait certifié conforme

Florence TELLIER

Déléguée à la gestion journalière

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/08/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).